

Agriculture & Environnement



➔ L'agroécologie en pratique, quelles nouvelles des territoires ?

Des leviers pour la transmission et l'appropriation de l'agroécologie par la profession agricole

Une publication réalisée par l'Union nationale des CPIE dans le cadre du **réseau Altérité**, mobilisation collective pour le développement rural.

| Soutenu par :



| Porté par :



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Sommaire

➔ Introduction	3
➔ Agroécologie : de quoi parle-t-on ?	4
• Une politique publique	4
• L'innovation de l'agroécologie	4
➔ Un verrouillage multidimensionnel	6
➔ Les leviers du déverrouillage du système	7
➔ Des expériences en faveur du déverrouillage	8
• Les initiatives d'action collective territoriale émanant des acteurs	8
Partage et diffusion de pratiques agro-écologiques au sein d'un collectif d'agriculteurs et d'agricultrices en GIEE	8
Engagement d'agriculteurs dans la reconquête de la biodiversité de leur exploitation agricole dans l'Indre	9
• L'enseignement et la formation	10
Enseigner à produire autrement et à conseiller demain	10
La plateforme web OSAÉ « Osez l'agroécologie »	11
Pratiques et transmissions : l'expérience de l'exploitation agricole Les jardins vergers à Bossay-sur-Claise (Indre-et-Loire)	12
• L'impulsion de politiques publiques territoriales	13
Le projet Pasto'Loire	13
Création d'un système agroforestier sur pâturages tournants dynamiques dans le cadre d'un projet territorial à Oberterre, dans le GAEC de la Blanchette (Indre)	14
➔ Bibliographie et remerciements	15

Introduction

L'agroécologie s'invente pour partie sur les territoires, concrètement, au travers de projets d'acteurs nationaux et territoriaux, d'agriculteurs et d'agricultrices qui s'organisent pour engager collectivement de nouvelles pratiques. Cependant, elle est déjà au programme de formations des professionnel.le.s et futur.e.s professionnel.le.s.

Dans le cadre d'Altérité, des Rencontres Agriculture et Environnement ont été organisées les 24 et 25 novembre 2016 par l'Union nationale des CPIE avec la contribution particulière de l'INRA, de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, du Muséum national d'histoire naturelle, des chambres d'agriculture, de la Revue Pour, et de l'enseignement agricole.

L'objectif était de susciter une réflexion collective et partager des recueils d'expériences provenant de dynamiques nationales et d'expériences territoriales, portant sur les questions liées à la transmission et l'appropriation de l'agroécologie par la profession agricole, les changements nécessaires pour favoriser sa diffusion sur les territoires.

Accueillies par l'union régionale des CPIE Centre - Val de Loire au CPIE Brenne - Berry (Azay-le-Ferron, Indre), les Rencontres Agriculture et Environnement ont réuni 40 participantes et participants issu.e.s du secteur de l'environnement (CPIE, conservatoires d'espaces naturels...), de l'agriculture (chambres d'agriculture, enseignement agricole, INRA), des institutions (ministère de l'Agriculture, représentant.e.s de services déconcentrés, conseil régional, intercommunalité...).

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous espérons que cette publication issue de cette démarche collective répondra pleinement à vos attentes.

Olivier Aimont

Administrateur de l'Union nationale des CPIE
et responsable du groupe agriculture et alimentation

Philippe Iñarra

Directeur du CPIE Pays Basque et référent technique
pour le groupe agriculture et alimentation

Altérité, des alliances nationales et territoriales articulées pour relever les défis de l'agroécologie et de la gouvernance alimentaire, est une mobilisation collective pour le développement rural portée par l'Union nationale des CPIE et soutenue par le Réseau rural national.

Les partenaires du réseau Altérité :



Agroécologie : de quoi parle-t-on ?

● Une politique publique

Par la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014, dite loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, l'agroécologie est passé d'un état de concept à celui d'une politique publique.

L'ambition pour l'État français est affirmée et affichée dans le titre préliminaire de la loi :

« Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agroécologiques, dont le mode de production biologique, qui combinent performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire. »

« Ces systèmes privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique. »

« L'État encourage le recours par les agriculteurs à des pratiques et à des systèmes de cultures innovants dans une démarche agroécologique. À ce titre, il soutient les acteurs professionnels dans le développement des solutions de biocontrôle et veille à ce que les processus d'évaluation et d'autorisation de mise sur le marché de ces produits soient accélérés. »

« L'État facilite les interactions entre sciences sociales et sciences agronomiques pour faciliter la production, le transfert et la mutualisation de connaissances, y compris sur les matériels agricoles, nécessaires à la transition vers des modèles agroécologiques, en s'appuyant notamment sur les réseaux associatifs ou coopératifs.

Source : Extrait du titre préliminaire de la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014

● L'innovation de l'agroécologie

À l'occasion de son intervention lors des Rencontres Agriculture et Environnement 2016, Jean-Marc Meynard, Directeur de recherche, INRA Grignon, a mis en avant plusieurs éléments concernant l'agro-écologie :

« *Bien loin [...] d'une fusion entre agronomie et écologie, dit-il, l'agroécologie apparaît comme un projet innovant, qui se positionne à la fois dans le champ des sciences de la nature, des sciences économiques et sociales, de la politique et de l'action* »

► Il **décrit** cette innovation de la façon suivante : « *L'agroécologie nous conduit à explorer de nouveaux champs de savoir, aux interfaces entre disciplines, sur les impacts agronomiques des régulations biologiques ou sur les systèmes socioécologiques. Mais elle nous engage surtout à faire évoluer nos manières de travailler : développer les approches systémiques, en renonçant aux séduisantes simplifications du type « un problème, un intrant » ;*

revaloriser les savoirs locaux et les mettre en synergie avec les savoirs scientifiques ; décloisonner l'innovation, en repositionnant l'agriculture au sein des territoires et des systèmes alimentaires ; enfin, réapprendre à apprendre, en développant les dynamiques d'apprentissage, individuel et collectif, source d'adaptation aux situations locales, autant que d'innovation.¹»



1. Citations : Meynard J-M. 2017. L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. OCL, DOI: 10.1051/oc/2017021

- il met en avant la polysémie du terme, qui peut dérouter parce qu'il traduit un foisonnement d'idées et d'initiatives, mais qui est pourtant fécond : « *L'agroécologie, c'est tenter de re-liaison agriculture, alimentation, milieu naturel, science et projet politique...* »

La polysémie du terme traduit le foisonnement des idées et des initiatives

Mais, pour tous, l'agroécologie, c'est chercher à reconcevoir l'agriculture sur des bases renouvelées

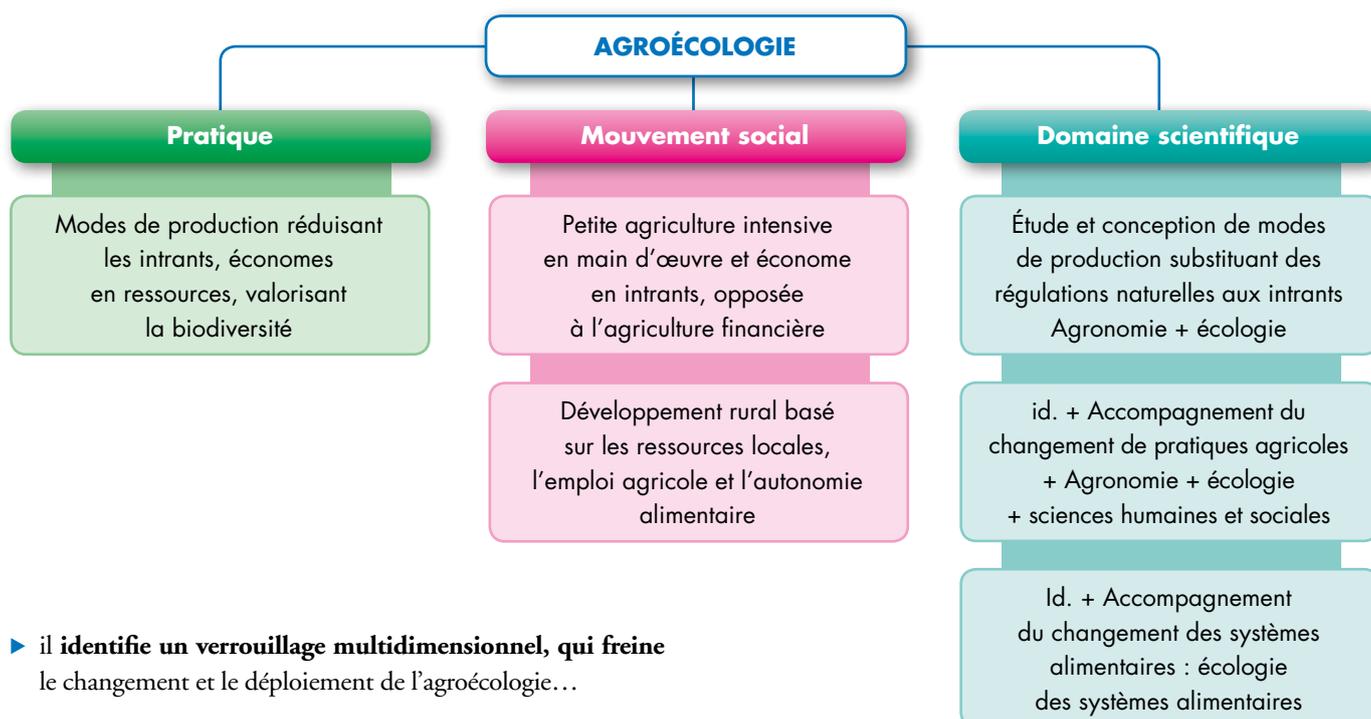
- **Mobiliser de nouveaux champs de connaissances** : régulations biologiques pour produire avec moins d'intrants ; recyclage des nutriments.
- **Adopter une vision systémique** : réduire les risques en amont, plutôt que d'intervenir en curatif ; prendre en compte les effets indirects des pratiques ; dépasser le raisonnement simpliste « 1 problème, 1 intrant ».
- **Innover en s'appuyant sur de nouvelles démarches** : combiner les savoirs locaux avec les savoirs scientifiques les plus pointus ; accompagner le changement et les apprentissages ; coordonner l'innovation en agriculture avec l'innovation en alimentation ; voir l'environnement comme une ressource et non comme une contrainte.

L'agroécologie, c'est tenter de re-liaison agriculture, alimentation, milieu naturel, science et projet politique

Source : Rencontres Agriculture et Environnement 2016 - présentation de Jean-Marc Meynard, INRA



- il caractérise trois dimensions de l'agroécologie²



- il identifie un verrouillage multidimensionnel, qui freine le changement et le déploiement de l'agroécologie...

Source : Rencontres Agriculture et Environnement 2016 - présentation de Jean-Marc Meynard, INRA, d'après Wezel et al, 2009

2. D'après Wezel et al, 2009

Un verrouillage multidimensionnel

« La force du verrouillage est de masquer aux acteurs concernés [...] l'existence même des voies alternatives au *business as usual*. »³

Lors des Rencontres Agriculture et Environnement 2016, Jean-Marc Meynard a décrit un verrouillage socio-technique, frein au déploiement de l'agroécologie, et en particulier à la réduction de l'usage des pesticides.⁴

Les verrous sont très fortement interconnectés, en synergie les uns avec les autres, et c'est le caractère systémique du verrouillage, plutôt que l'addition de verrous, qui fait qu'il est si compliqué de déverrouiller.

Le verrouillage autour des pesticides est à la fois :

- **Economique** : difficulté d'émergence des filières de diversification, amortissement des installations industrielles qui pousse à la spécialisation régionale et au rejet des solutions techniques qui pourraient entraîner une réduction de la production ;
- **Social** : une gestion individuelle des systèmes de culture alors que de nombreuses solutions sont collectives (durabilité des résistances variétales, lutte biologique) ; une asymétrie des risques pour les conseillers (l'option « ne pas traiter alors que nécessaire » est plus risquée que « traiter alors que pas nécessaire ») ;
- **Cognitif** : familiarité des solutions simples (1 problème, 1 intrant), qui n'incite pas à s'appropriier les méthodes agronomiques préventives, vécues comme plus hasardeuses ; perte de compétences sur les solutions traditionnelles (rotations, semis différés) ;
- **Culturel** : prestige du rendement élevé (plus que de l'économie d'intrants) ; image du beau champ (vert et homogène) ;
- **Réglementaire** : interdiction de commercialiser des semences de variétés en mélange.

Source : Rencontres Agriculture et Environnement 2016 - présentation de Jean-Marc Meynard, INRA



Pourtant, en poursuivant sur le cas des pesticides, de multiples enjeux sont identifiés et même portés aujourd'hui par nos concitoyennes et concitoyens, qui mesurent de plus en plus les conséquences de l'usage des pesticides, sur leur santé en particulier.

La pression externe à l'agriculture est donc très forte pour que soit relevé l'enjeu de transformations des pratiques. Un enjeu fort également pour la profession agricole elle-même, car les conséquences de l'utilisation massive des pesticides sur le développement de résistances des bio-agresseurs et la santé des utilisateurs conduisent à terme à une impasse⁵.

« Personne n'a vraiment intérêt à remettre en cause les tendances lourdes auxquelles il s'est adapté. »⁶

D'autres enjeux sont également identifiés en agriculture qui pourraient pousser aux changements de pratiques en faveur de l'agroécologie : par exemple, les conséquences de la spécialisation agricole, en matière de tensions sur l'eau, de consommation d'énergie fossile, d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre... d'autant plus que le raccourcissement des rotations participe au plafonnement des rendements des grandes cultures⁷. Mais comment promouvoir la diversification des cultures ?

3. Guichard L, Dedieu F, Jeuffroy M-H, Meynard J-M, Reau R, Savini I. 2017. Le plan Écophyto de réduction d'usage des pesticides en France : décryptage d'un échec et raisons d'espérer. Cah. Agric. 26: 14002 - p. 10.

4. Système de verrouillage cité dans : opus cité.

5. Charbonnier, E. (Coordinateur), Ronceux-Attoumani, A. (Coordinateur), Carpentier, A.-S. (Coordinateur), Soubelet, H. (Coordinateur), Barriuso Benito, E. (Coordinateur) (2015). Pesticides : des impacts aux changements de pratiques. Savoir Faire (Quae), Versailles, FRA : Editions Quae, 400 p - p. 106

6 Opus cité - p. 9

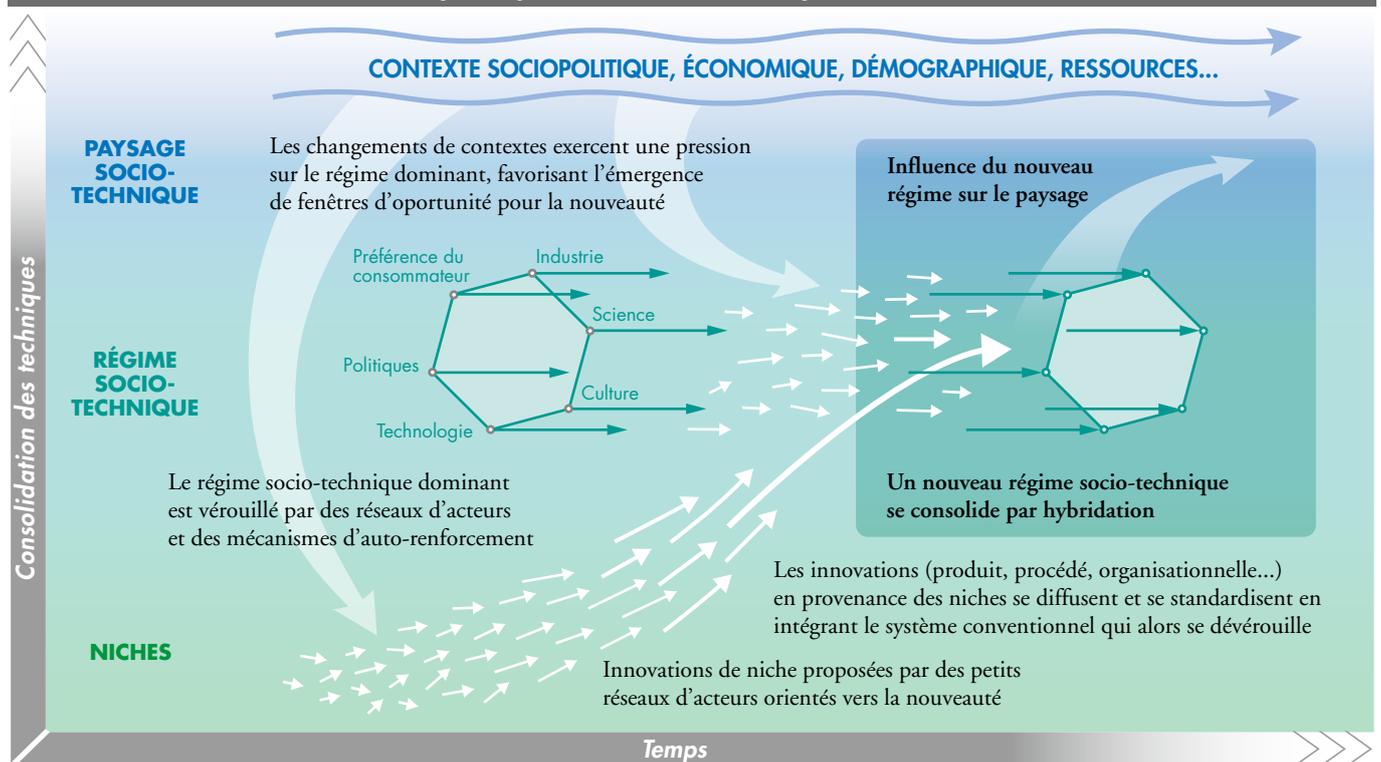
7. Jean-Marc Meynard, Aude Charlier, François Charrier, M'hana Fares, Marianne Le Bail, Marie-Benoît Magrini, Antoine Messéan. La spécialisation à l'œuvre. OCL 2013, 20(4) D402.

Les leviers du déverrouillage du système

D'après les recherches sur les transitions, les raisons d'espérer résident dans les niches d'innovation car le verrouillage est rarement complètement total.

Les niches permettent des apprentissages et la construction de réseaux économiques capables de supporter des innovations radicales (Schot 1998)⁸.

Jean-Marc Meynard présente un schéma du système et de son évolution



L'approche multi-niveaux des transitions, adapté de Geels (2011)

Source : Rencontres Agriculture et Environnement 2016 - présentation de Jean-Marc Meynard, INRA

La mise en œuvre de leviers de déverrouillage peut être illustrée avec le cas de la diversification des cultures⁹ :

- ▶ **Favoriser la construction et la consolidation de filières autour des cultures de diversification (niches d'innovation) :**
 - garantir sur la durée et par contrat un débouché et un accompagnement technique aux agriculteur-riche-s ;
 - coordonner les acteurs pour la définition de stratégies autour de la diversification en territoires (pôles d'innovation) ;



- investir en Recherche & Développement et arbitrer les équilibres d'investissement en recherche entre espèces majeures et espèces mineures ;
 - consolider et adapter territorialement les références sur ces cultures.
- ▶ **Ouvrir des fenêtres d'opportunité pour que certaines filières de diversification dépassent le statut de niche, ce qui peut nécessiter normes et réglementations :**
 - les règlements de la PAC ;
 - prendre appui sur les politiques environnementales (ex. : cultures de diversification sur les zones de captage d'eau) ;
 - les évolutions des programmes de formation initiale dont il peut être attendu des évolutions des connaissances mais aussi un changement de valeurs chez les acteurs.

- ▶ **Installer les mesures dans la durée pour que leurs effets puissent être mesurés.**

8. Cédric Michelin in <http://agri71.fr/articles/07-05-2012/3701/Deverrouiller-la-filiere>, 2012

9. À partir de : Meynard J-M, Messéan A., Charlier A. et al., 2015, *La diversification des cultures, comment la promouvoir ?*, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, NESE n° 39, avril 2015, pp. 7-29



Des expériences en faveur du déverrouillage

À l'occasion des Rencontres Agriculture et Environnement 2016, support de cette publication, des expériences territoriales en agroécologie ont été recueillies et peuvent être analysées au prisme des axes de verrouillage pré-cités.

En effet, au cours de ces deux journées de rencontres, il a été possible, même partiellement, au travers des témoignages d'intervenantes et d'intervenants, des visites de terrain et des contributions des participantes et participants à l'événement, d'approcher le système de verrouillage et d'apercevoir quelques leviers imaginés par les acteurs pour le faire sauter.

Les expériences permettent d'appréhender concrètement les axes de verrouillage/déverrouillage sans toutefois que l'un des témoignages ne soit en mesure de faire sauter l'ensemble du système de verrouillage, condition, selon Jean-Marc Meynard, pour un véritable changement.

Ces expériences sont décrites ci-dessous au travers de **trois entrées** :

- ▶ **Les initiatives d'action collective territoriale émanant des acteurs**
- ▶ **L'enseignement et la formation**
- ▶ **L'impulsion de politiques publiques territoriales**

Les initiatives d'action collective territoriale émanant des acteurs

➔ Partage et diffusion de pratiques agroécologiques au sein d'un collectif d'agriculteurs et d'agricultrices en GIEE

Rendus possibles par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt promulguée le 13 octobre 2014, les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) sont des groupements favorisant l'émergence de dynamiques collectives dans un objectif d'agriculture plus performante. Ensemble, les producteur-riche-s s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.



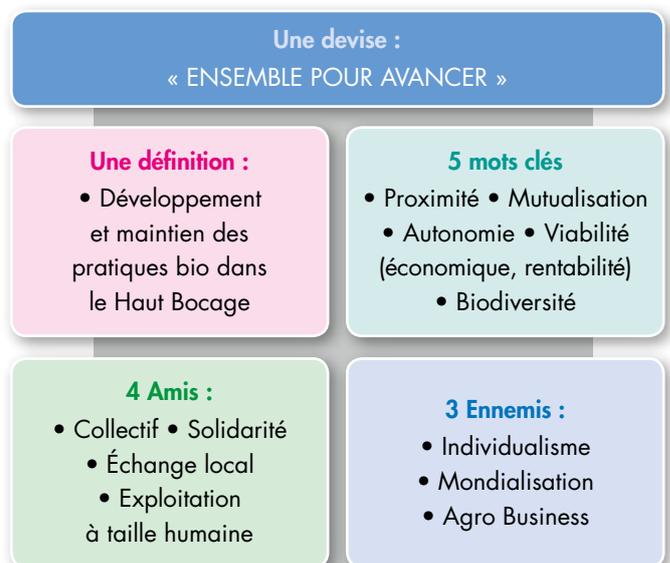
Les éléments clés du projet de GIEE de Pouzauges (Bocage vendéen) :

- un projet de 3 ans : mi-2015 à mi-2018 ;
- une volonté d'agir collectivement pour maintenir et développer les pratiques de l'agriculture biologique ;

- une action prenant appui sur les agriculteurs (12 fermes conventionnelles et en agriculture biologique, 19 producteurs ou porteurs de projets à l'installation) qui ont choisi de se regrouper dans l'association pour la promotion de l'agriculture biologique du Haut-Bocage.

La finalité du projet : rendre l'agriculture plus attractive pour favoriser l'installation de repreneurs d'exploitations agricoles et œuvrer sur la question de l'impact sur l'environnement de l'activité agricole (problématique de l'eau).

Une devise et un blason :

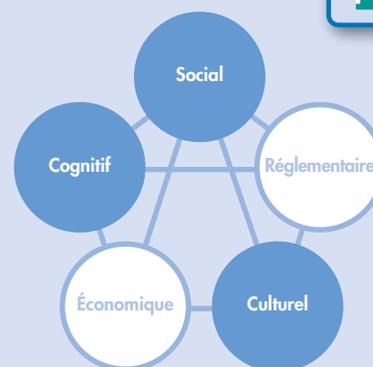


Source : Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique du Haut-Bocage, GIEE de Pouzauges



FACTEURS FAVORABLES AU DÉVERROUILLAGE

- ▶ **Social** : Le GIEE de Pouzauges s'inscrit dans le déploiement du réseau DEPHY et il est un lieu de partage des solutions entre agriculteurs et agricultrices
- ▶ **Cognitif** : Élargissement de la niche d'innovation : des agriculteurs bio et conventionnels se retrouvent dans le même GIEE. Mutualisation au sein du collectif de matériel et bâtiment agricoles
- ▶ **Culturel** : Changement du rapport à la production des agriculteurs. Accompagnement du changement : une communauté de pairs qui échange des pratiques, des savoir-faire



➔ Engagement d'agriculteurs dans la reconquête de la biodiversité de leur exploitation agricole dans l'Indre

Le projet AMBRE, impliquant le CIVAM de Châteauroux, l'association Indre Nature, des botanistes et entomologistes, repose sur un groupe de 8 agriculteurs (dont l'un d'entre eux est installé en agriculture biologique) qui partagent leurs actions et leur engagement pour la prise en compte de la biodiversité sur leur exploitation.

Le projet comprend :

- des expérimentations agroécologiques (bandes enherbées, jachères...)
- un suivi de la faune auxiliaire avec notamment l'animation de l'Observatoire agricole de la biodiversité ;
- des formations pour favoriser le déploiement de nouvelles pratiques.

L'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB)¹⁰ est utilisé comme un outil pour le suivi de la faune auxiliaire. Initiative de science participative du ministère de l'Agriculture, animée par lui-même en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle et les chambres d'agriculture, l'OAB a :

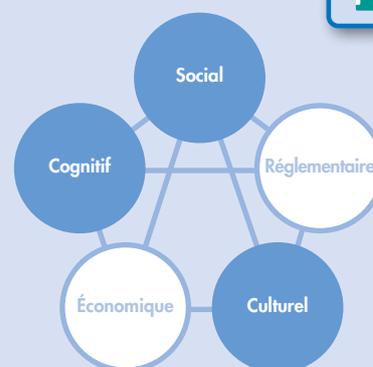
- pour principe : proposer aux agriculteur-riche-s des protocoles d'observation de la biodiversité ordinaire en milieu agricole, pour qu'ils et elles la connaissent mieux (4 protocoles simples) ;
- pour objectif : mieux connaître la biodiversité ordinaire en milieu agricole, son évolution et ses liens avec les pratiques culturelles, par une compilation des données au niveau national.

Témoignage d'un des 8 agriculteurs cité par Blandine Grillon, botaniste contribuant à la mise en œuvre du projet : « *Je me dis que le changement de gestion de mes jachères n'est qu'un petit plus pour le développement de la biodiversité, mais si chaque exploitant faisait ça, cela ferait un grand tout. Et puis, quelle fierté de visiter une jachère et de voir une multitude de papillons, libellules, pollinisateurs, syrphes et autres s'envoler...* »



FACTEURS FAVORABLES AU DÉVERROUILLAGE

- ▶ **Social** : L'organisation d'un collectif d'agriculteurs présents sur un même territoire, plutôt que de favoriser les pratiques individuelles avec relations bilatérales seulement avec les conseiller.ère.s agricoles. L'inscription et la contribution à un réseau national (OAB), une communauté d'appartenance
- ▶ **Cognitif** : Un lieu de partage des connaissances (OAB), des solutions et des expériences relatives à la prise en compte de la biodiversité dans les productions agricoles et leur interaction
- ▶ **Culturel** : La jachère peut apparaître pour les agriculteur-riche-s d'aujourd'hui comme « un retour en arrière » (elle était pratiquée avant les lois de modernisation agricole, son abandon a permis d'optimiser l'utilisation de l'espace ; à certaines périodes de la PAC la mise en sommeil de la terre était imposée pour réduire la production agricole). Sa pratique nouvelle suppose un changement culturel et donc la promotion de cette pratique sous un angle valorisant pour l'agriculteur-riche (la notion de restauration des écosystèmes, l'observation de champs « vivants » et variés).



10. <http://observatoire-agricole-biodiversite.fr>

● L'enseignement et la formation

➔ Enseigner à produire autrement et à conseiller demain

L'adoption du projet agroécologique pour la France par le ministère de l'Agriculture en 2013 et de la loi d'avenir pour l'agriculture l'année suivante a amené à la mise en œuvre dès 2014 d'un plan « Enseigner à produire autrement ».

Article 1 du code rural et de la pêche maritime

Les systèmes dits agroécologiques sont des systèmes qui privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques.

Ainsi, pour l'enseignement agricole :

« *De la plante et de l'animal au système alimentaire mondial, l'agroécologie se définit comme une façon de concevoir et de piloter des systèmes de production en s'appuyant sur un ensemble de principes communs :*

- *la valorisation des processus naturels, de la diversité biologique et énergétique naturelle, cultivée ou élevée et le renforcement des régulations biologiques dans les agroécosystèmes ;*
- *la recherche du recyclage des éléments (azote, phosphore, eau) et de l'autonomie vis-à-vis de l'énergie et des intrants. »*

L'agroécologie induit des principes, concepts et raisonnements nouveaux qui interrogent les modes d'apprentissage

- La prise en compte de la complexité de la situation professionnelle dans la prise de décision nécessitant une démarche pédagogique privilégiant « l'apprendre à penser »
- Elle pose la question des savoirs robustes, les références techniques étant en cours de stabilisation, ou à construire
- Elle remet l'agronomie comme discipline fondamentale au cœur des enseignements
- Elle comporte une dimension territoriale forte, amenant les acteurs à dépasser le champ de la parcelle, à se situer à différentes échelles
- Elle invite à un travail collectif et une réflexion entre pairs et avec les acteurs de l'aménagement
- Elle pose la question du modèle économique.

Source : Rencontres Agriculture et Environnement 2016 - présentation de Joëlle Guyot, Direction générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

L'agroécologie induit donc pour la DGER une stratégie pédagogique renouvelée et les programmes de tous les niveaux d'études sont concernés par les évolutions : du niveau CAP (partie spécifique développant le concept de l'agroécologie et le développement des démarches collectives) au bac professionnel (à partir de la rentrée 2017, avec un objectif d'insérer dans l'enseignement la complexité des systèmes conjuguant composantes agronomiques, zootechniques et écologiques, le pilotage en situation d'incertitude et de changements).

L'enseignement agricole insiste, dans ces messages aux élèves, sur l'importance des démarches collectives (comme les GIEE).

Un enjeu majeur

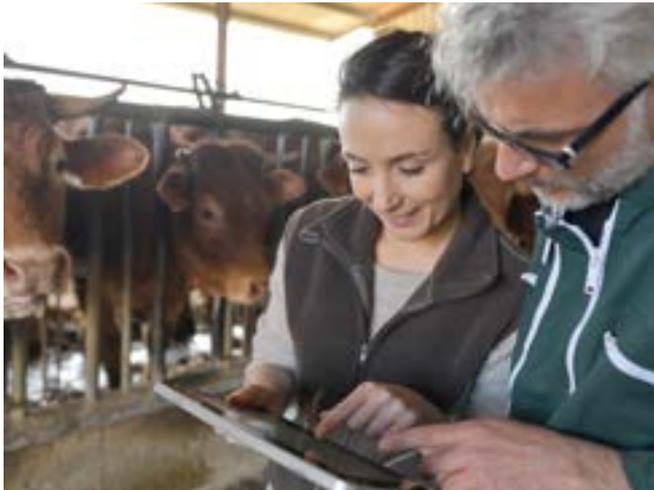
L'agro-écologie induit des principes, concepts et raisonnements nouveaux qui interrogent les modes d'apprentissage

La mise en œuvre effective des référentiels rénovés, et leur appropriation par les équipes pédagogiques

- Formation de référents régionaux agroécologie à travers le plan « Enseigner à produire autrement » (axe 4)
- Mise en place d'une plate-forme d'outils et de ressources (axe 4)
- Conduite d'une recherche action par Agrocampus Ouest/Agrosup Dijon afin de faire émerger des pratiques pédagogiques innovantes pour enseigner à produire autrement
- Sessions d'accompagnement du bac pro CGEA premier semestre 2017

Source : Rencontres Agriculture et Environnement 2016 - présentation de Joëlle Guyot, Direction générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation





Pépieta : pédagogie en équipe pluridisciplinaire. Innover pour enseigner la transition agroécologique

Les objectifs :

Permettre aux équipes enseignantes de différentes disciplines (générales et techniques) des filières production, aménagement et transformation, du CAP agricole au BTSA de différentes voies de formation, de développer des pédagogies adaptées à enseigner à produire autrement

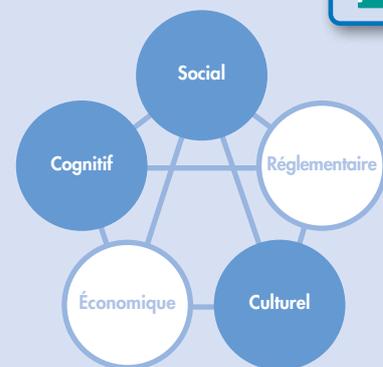
Source : Rencontres Agriculture et Environnement 2016 - présentation de Joëlle Guyot, Direction générale de l'enseignement et de la recherche, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



FACTEURS FAVORABLES AU DÉVERROUILLAGE



► **Cognitif et culturel** : Un changement de paradigme qui fait face au scepticisme, en particulier celui des générations issues de familles agricoles, elles-mêmes formées aux pratiques dites conventionnelles et peu réceptives aux pratiques de l'agroécologie, a fortiori si le territoire d'implantation de l'établissement est peu favorable aux changements de pratiques. La nécessité pour le corps enseignant de renouveler leurs enseignements et d'accepter des savoirs encore en construction, de se mettre en posture de co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire agricoles avec d'autres enseignants, des exploitants, des chercheurs...



► **Social** : Des lieux, les établissements d'enseignement agricole, où peuvent se construire de nouvelles représentations, où se partagent des valeurs communes pendant la durée des études et au-delà dans la vie active, où se créent des relations entre élèves et étudiants qui constituent souvent le premier réseau professionnel.

➔ La plateforme web OSAÉ « Osez l'agroécologie »

L'association Solagro, née en 1981 à Toulouse, a pour volonté la réunion d'agriculteur·rice·s, de chercheur·euse·s et de professionnel·le·s pour favoriser l'émergence et le développement, dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt, de pratiques et de procédés participant à une gestion économe, solidaire et de long terme des ressources naturelles.¹¹

Solagro a initié en 2008 OSAÉ, « Osez l'AgroÉcologie » avec pour objectif de faciliter la diffusion des savoirs agroécologiques, en particulier auprès de la profession agricole, et le souhait de développer un réseau d'agriculteur·rice·s pionnier·e·s et innovant·e·s en agroécologie.

OSAÉ est une plateforme web d'échanges pour les agriculteur·rice·s (en agriculture biologique ou conventionnels) qui s'interrogent sur l'évolution de leurs pratiques et leurs systèmes agricoles (www.osez-agroecologie.org).

C'est également une approche technique et scientifique qui allie savoirs paysans et scientifiques.

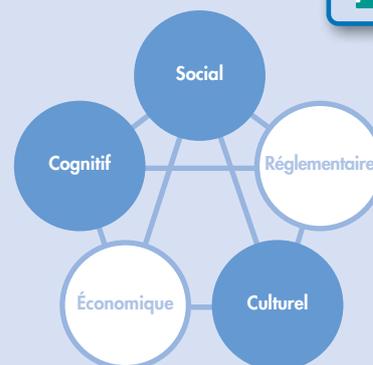


11. <https://solagro.org/>



FACTEURS FAVORABLES AU DÉVERROILLAGE

► **Cognitif et culturel** : Un changement de paradigme qui fait face au scepticisme, en particulier celui des générations issues de familles agricoles, elles-mêmes formées aux pratiques dites conventionnelles et peu réceptives aux pratiques de l'agroécologie, a fortiori si le territoire d'implantation de l'établissement est peu favorable aux changements de pratiques. La nécessité pour le corps enseignant de renouveler leurs enseignements et d'accepter des savoirs encore en construction, de se mettre en posture de co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire agricoles avec d'autres enseignant-e-s, des exploitant-e-s, des chercheur-euse-s...



► **Social** : Des lieux, les établissements d'enseignement agricole, où peuvent se construire de nouvelles représentations, où se partagent des valeurs communes pendant la durée des études et au-delà dans la vie active, où se créent des relations entre élèves et étudiant-e-s qui constituent souvent le premier réseau professionnel.



© Les jardins vergers de la petite Rabaudière

► Pratiques et transmissions : l'expérience de l'exploitation agricole Les jardins vergers à Bossay-sur-Claise (Indre-et-Loire)

L'exploitation est tenue par deux personnes, en reconversion et issues de familles non agricole.

Reprise fin 2011, l'exploitation est aujourd'hui une ferme en agriculture biologique de maraîchage, d'arboriculture fruitière et d'élevage avicole sur une superficie de 11 ha. Elle réalise de la vente directe à la ferme, via des AMAP ou un marché.

Sans formation agricole initiale et sans possibilité d'en suivre avant ou pendant l'installation, les deux exploitants ont appris et continuent d'apprendre de façon très informelle (« sur le tas » ou par des conseils et vidéos sur internet).

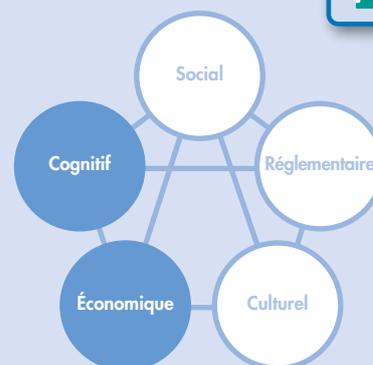
Dans cette expérience, les verrous n'apparaissent pas comme levés.



FACTEURS FAVORABLES AU DÉVERROILLAGE

► **Cognitif** : Les maraîchers ne trouvent pas localement (par les conseiller-ère-s et le voisinage) les informations et échanges de pratiques dont ils ont besoin. Dans cette expérience il semble que le e-learning, s'il est inspirant, a ses limites dans la pratique du maraîchage.

► **Économique** : Le maraîchage suppose, en particulier à la saison de production, un fort taux de main d'œuvre. Les maraîchers font appel au woofing pour assurer un modèle économique tenable. Cette méthode a un intérêt social (rencontres) et cognitif (peut intéresser de futurs professionnels). Elle est cependant très aléatoire comme l'ont raconté les maraîchers dans leur témoignage.



● L'impulsion de politiques publiques territoriales

➔ Le projet Pasto'Loire

Pasto'Loire¹² est une opération, débutée dans les années 2000, portée par le conservatoire d'espace naturel Centre – Val-de-Loire, pour son volet environnemental, et par la chambre d'agriculture du Loiret, pour ses volets agricole et économique. C'est un projet concerté avec des éleveurs. Il fait l'objet d'un investissement public : État/DREAL Centre - Val-de-Loire, agence de l'eau Loire-Bretagne, conseil régional Centre - Val-de-Loire, conseil départemental du Loiret, Europe (FEADER).

La Loire s'inscrit dans un territoire avec une forte politique publique, notamment le plan Loire grandeur nature. Une partie du territoire est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Pasto'Loire vise à étendre le pâturage comme mode d'entretien des bords de Loire, conformément aux objectifs fixés par le plan Loire grandeur nature et par Natura 2000. Le pastoralisme ligérien était une pratique traditionnelle de gestion qui avait lieu jusque dans les années 1950.

C'est une démarche multi-partenariale qui concilie élevage et préoccupations environnementales avec notamment comme avantage :

- l'entretien des berges, qui contribue à la prévention des inondations (gestion des crues),
- le maintien des habitats naturels ouverts (pelouses, prairies) et de la biodiversité liée (qui s'appauvrit si les milieux se referment),
- la participation à l'action conservatoire de races rustiques locales (bovines et ovines).



Source : Brochure de l'opération Pasto'Loire - www.pasto-loire.org

Pour la chambre d'agriculture du Loiret, Pasto'Loire est une illustration où l'agriculture occupe une place importante dans la protection du milieu naturel, tout en conservant son rôle de production de biens alimentaires.

« Les contrats « plan Loire » passés avec le conservatoire me permettent aujourd'hui de vivre décemment de mon métier tout en préservant l'équilibre naturel de mon troupeau. »

Bernard Girard, éleveur et berger expérimenté, s'est lancé dans l'expérience en 2006. Il gère en transhumance un troupeau (400 bêtes en 2014) et se consacre ainsi à l'élevage en bords de Loire.

Les chiffres clés de Pasto'Loire en 2017 : 2 000 brebis et 120 vaches, 12 éleveurs ; 860 hectares ; 17 communes des bords de Loire concernées.

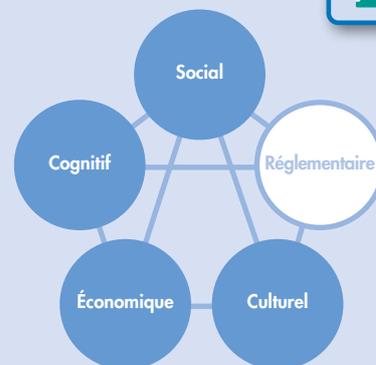
FACTEURS FAVORABLES AU DÉVERROUILLAGE

▶ **Culturel** : Le fait de revenir à une pratique traditionnelle qui avait été abandonnée et de démontrer son intérêt écologique et économique.

▶ **Économique** : Une filière de revente est organisée en circuit court de proximité avec l'impulsion du conservatoire d'espace naturel et de la chambre d'agriculture du Loiret, avec l'appui de politiques publiques. Cela permet l'existence d'une activité économique rentable pour les éleveurs.

▶ **Cognitif** : Des cahiers techniques sont édités par la chambre d'agriculture du Loiret et le conservatoire d'espace naturel pour la diffusion de la pratique et la capitalisation de l'expérience.

▶ **Social** : Une valorisation territoriale auprès de la population, des touristes. Une dynamique du groupe d'éleveurs.



■ Création d'un système agroforestier sur pâturages tournants dynamiques dans le cadre d'un projet territorial à Obterre, dans le GAEC de la Blanchette (Indre)

L'Association française d'agroforesterie définit l'agroforesterie ainsi :

L'agroforesterie désigne les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ.

Ces pratiques comprennent les systèmes agro-sylvicoles mais aussi sylvo-pastoraux, les pré-vergers (animaux pâturant sous des vergers de fruitiers)...

Pour l'association, « par-delà la conduite d'une parcelle agricole, l'agroforesterie s'inscrit dans des projets de territoires ». Elle identifie les enjeux suivants¹³ :

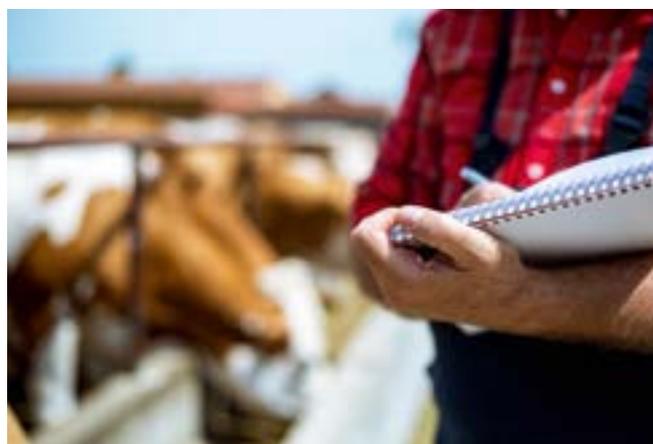
- gestion de l'eau à l'échelle des bassins versant ;
- augmentation des besoins en bois / Compétition foncière ;
- pérennité de l'apiculture (qualité et diversité des ressources) ;
- continuité et corridors écologiques ;
- loisirs et activités de pleine nature (chasse, pêche, randonnée, agri-tourisme...).

Obterre est une commune indrienne engagée dans une démarche soutenue en 2015 et 2016 par le Parc naturel régional de la Brenne.

Le GAEC de la Blanchette s'est porté volontaire pour être impliqué sur le long terme dans cette pratique innovante, malgré le fait que ses exploitant.e.s sont proches de la retraite, sans reprise envisagée de l'exploitation dans le cadre familial. Il est marquant de constater que seule l'envie de contribuer de façon désintéressée à un enjeu agro-écologique est l'élément déclencheur et la motivation.

La réalisation du projet, et donc la levée des verrous, ont été permises par des facteurs déterminants :

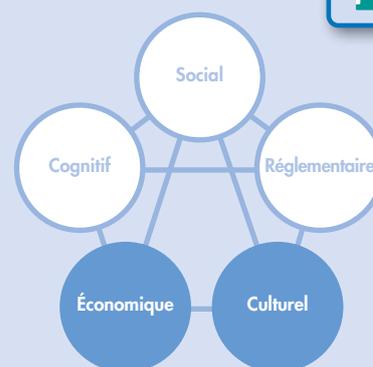
- l'accompagnement de la démarche par un chargé de mission de la chambre agriculture de l'Indre ;
- un soutien territorial et une politique publique qui aide à mobiliser.



FACTEURS FAVORABLES AU DÉVERROUILLAGE

► **Culturel** : Cette expérience relève de l'expérimentation à l'échelle d'un territoire où les pratiques d'agroforesterie ne sont pas développées mais incitées par les pouvoirs publics. Acte engagé d'exploitant.e.s proches de la retraite et sans repreneurs mais qui ouvrent de nouvelles voies pour inciter les générations à venir d'agriculteur.rice.s à pratiquer l'agroforesterie.

► **Économique** : Un investissement de long terme sans rentabilité immédiate (versus l'investissement possible de court terme sur les parcelles pour une rentabilité immédiate) mais fortement aidé au démarrage par des financements publics relayés par le Parc naturel régional de la Brenne.



13. Source des 2 textes : www.agroforesterie.fr/definition-agroforesterie.php

Bibliographie

Charbonnier, E. (Coordinateur), Ronceux-Attoumani, A. (Coordinateur), Carpentier, A.-S. (Coordinateur), Soubelet, H. (Coordinateur), Barriuso Benito, E. (Coordinateur) (2015). **Pesticides : des impacts aux changements de pratiques**. Savoir Faire (Quae). Versailles, FRA : Editions Quae, 400 p

Jean-Marc Meynard, Aude Charlier, François Charrier, M'hand Fares, Marianne Le Bail, Marie-Benoît Magrini, Antoine Messéan. **La spécialisation à l'œuvre**. OCL 2013, 20(4) D402.

Guichard L, Dedieu F, Jeuffroy M-H, Meynard J-M, Reau R, Savini I. 2017. **Le plan Ecophyto de réduction d'usage des pesticides en France : décryptage d'un échec et raisons d'espérer**. Cah. Agric. 26: 14002.

Meynard J-M, Messéan A., Charlier A. et al., 2015, **La diversification des cultures, comment la promouvoir ?**, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, NESE n° 39, avril 2015, pp. 7-29

Meynard J-M. 2017. **L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation**. OCL, DOI: 10.1051/ocl/ 2017021

Michelin Cédric in <http://agri71.fr/articles/07-05-2012/3701/Deverrouiller-la-filiere>, 2012

Supports de présentations des intervenantes et intervenants aux Rencontres Agriculture et Environnement 24-25 novembre 2016 : Jean-Marc Meynard, INRA, Joëlle Guyot, DGER, Romain Perrineau, lycée agricole Chartres-La Saussaye, Clara Wang, lycée agricole Bourges-Le Subdray

Remerciements

aux intervenantes et intervenants qui ont contribué aux Rencontres Agriculture et Environnement 2016 :

Frédéric Breton, conservatoire d'espace naturel Centre - Val-de-Loire
Lise Couedy-Gruet, Union nationale des CPIE
Benoît Fauchoux, région Centre - Val-de-Loire
Marine Sophie Gimaret, SOLAGRO
Blandine Grillon, botaniste
Joëlle Guyot, ministère de l'Agriculture (DGER)
Franck Hennebel, union régionale des CPIE Centre - Val-de-Loire
Philippe Iñarra, CPIE Pays basque
Jean-Marc Meynard, INRA
Romain Perrineau, lycée agricole de Chartres-La Saussaye
Pascal Sachot, agriculteur
Clara Wang, lycée agricole agricole de Bourges-Le Subdray
Exploitant.e.s du GAEC de la Blanchette (Obterre, Indre)
Exploitants de l'exploitation agricole Les jardins vergers (Bossay-sur-Claise, Indre-et-Loire)

avec un remerciement particulier à Jean-Marc Meynard, directeur de recherche à l'INRA, dont les apports de recherche constituent la trame conceptuelle support de cette publication.

Partant d'apports de la recherche, des expériences relatives à la transmission et l'appropriation de l'agroécologie par la profession agricole sont analysées sous le prisme du système de verrouillage qui empêche le déploiement de l'agroécologie.

Découvrez dans cet ouvrage ces apports de la recherche,
les 5 axes du système de verrouillage et les 7 expériences analysées

Altérité, des alliances nationales et territoriales articulées pour relever les défis de l'agroécologie et de la gouvernance alimentaire, est une mobilisation collective pour le développement rural portée par l'Union nationale des CPIE et soutenue par le Réseau rural national.

Les partenaires du réseau Altérité :



Publication réalisée par l'Union nationale des CPIE
Rédaction : Brigitte Giraud et Ludovic Serin, Union nationale des CPIE
Relecture : Jean-Charles Colin, Union nationale des CPIE, Philippe Iñarra, CPIE Pays Basque

Avec le soutien de la direction générale de l'Enseignement et de la Recherche
du ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Décembre 2017